

ARRÊTÉ 2025-ÉLE-ÉPISEN-01

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

En vue du renouvellement complet des représentantes et des représentants des collèges des usagers et des personnels du Conseil de gestion de l'école publique d'ingénieurs de la santé et du numérique (ÉPISEN) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération en date du 07 septembre 2022 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** les statuts de l'école publique d'ingénieurs de la santé et du numérique (EPISEN) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du comité électoral consultatif ;



ARTICLE 1 :

Les opérations électorales en vue du renouvellement complet des représentantes et des représentants des collèges des usagers et des personnels de l'école publique d'ingénieurs de la santé et du numérique (ÉPISEN) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	Au plus tard le mercredi 28 mai 2025
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	Au plus tard le mercredi 04 juin 2025 à 16 heures 00
Séance du comité électoral consultatif en cas d'inéligibilité	Au plus tard le vendredi 06 juin 2025
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les usagers ou personnel dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	Au plus tard le vendredi 13 juin 2025 à 16 heures 00
Scellement de l'urne	Mercredi 18 juin 2025
PÉRIODE DE VOTE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE : DU JEUDI 19 JUIN 2025 À 10 HEURES 00 AU VENDREDI 20 JUIN 2025 À 16 HEURES 00	
Clôture des opérations de vote, dépouillement et proclamation des résultats	Vendredi 20 juin 2025 à partir de 16 heures 30
Proclamation des résultats	Au plus tard le lundi 23 juin 2025
Ouverture de la période de recours contentieux	À compter de la proclamation des résultats

ARRÊTÉ 2025-ELE-ÉPISEN-01

ARTICLE 2 :

La directrice et la responsable administrative de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 24 avril 2025

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ